



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24625>

Département(s) de publication : **05, 38, 75, 69**

Annonce n° **25-24625**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Correspondant : MME EYMELOUD Chantal, Présidente

Adresse : 6 impasse de l'Observatoire, 05200 EMBRUN

Coordonnées :

Téléphone : 0492437641

Télécopieur : 0492435550

Courriel : j.honore@ccserreponcon.com

Adresse internet : <http://www.ccserreponcon.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Étude de faisabilité d'un Trail Center VTT sur Serre-Ponçon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objectif la réalisation d'une étude de faisabilité d'un "Trail Center VTT" situé à cheval sur les territoires de la Commune de Communes de Serre-Ponçon et de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance selon les stipulations décrites au C.C.T.P. L'étude doit permettre au maître d'ouvrage de valider les sites d'implantation, les publics cibles et les aménagements projetés du futur Trail Center, ainsi que d'identifier des pistes économiquement viables et durables de gestion

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Il est prévu la passation d'un marché simple de prestations intellectuelles. Le présent marché n'est pas alloti car la prestation est unique. Le marché sera conclu pour une période de 8 (huit) mois

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

8 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Se référer à l'article 4 du C.C.A.P

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL02 Valeur estimée hors TVA : entre 50 000,00 euro(s) et 50 000,00 euro(s) Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L.551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Romain FERREZ

Adresse : 6 impasse de l'Observatoire, 05200 Embrun

Coordonnées :

Téléphone : 0698216507

Courriel : pam@ccserreponcon.com

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2025